



La connaissance approfondie du fonctionnement cognitif spécifique à l'autisme est l'élément majeur qui permet de construire des actions cohérentes et des stratégies d'accompagnement adaptées selon les RBP HAS et ANESM mars 2012.

Le formateur n'enseigne pas seulement une méthodologie mais doit conduire à une véritable intelligence des spécificités de l'autisme (connaissances fondées sur les preuves) et des approches développementales et cognitivo comportementales.

Le parcours EDIAC 2018 est une formation de formateur en autisme et TSA au sein d'EDI FORMATION

L'action de formation a pour objectif la mise en œuvre de stratégies d'accompagnement, actives, efficaces et positives pour les personnes autistes.

Objectif de l'EDIAC : maîtriser nos modèles de formation, concevoir, animer, évaluer des sessions de formation, sur un plan théorique et pratique, dans le domaine de l'autisme et TSA, assurer une activité de formateur au sein d'EDI FORMATION.

Si de nombreux professionnels, aujourd'hui, sont en mesure de restituer les concepts théoriques relatifs à l'autisme, la concrétisation des actions s'avère toujours difficile et l'individualisation reste un concept difficile à appliquer. C'est pourtant cette capacité de détermination des différences entre chaque personne autiste, par le biais des évaluations informelles, qui reflète le mieux le niveau de qualité de l'intervention.

Le processus d'évaluation informelle est le point central dans la mise en œuvre du PPI visant à :

- Objectiver les particularités de chaque personne
- Donner une meilleure compréhension des difficultés de chaque personne par la matérialisation des différents niveaux de compétence dans une activité
- Souligner et ancrer les spécificités cognitives dans une pratique concrète du quotidien
- Cibler les enseignements et apprentissages en fonction des résultats et donc de favoriser la réussite des actions
- Organiser les phases d'apprentissages
- Favoriser la cohérence des interventions des professionnels en définissant clairement les procédures d'apprentissage

Vous souhaitez devenir formateur en autisme au sein d'EDI FORMATION ?

Pour que votre demande d'inscription soit étudiée, vous devez avoir suivi au préalable les sessions EDI FORMATION suivantes en tant que stagiaire

F 1 ou F 2 base « Autisme et stratégies éducatives » 35 h. + F 5 Stage pratique « Autisme et Stratégies Educatives » 35 h. + F29 « construire un PPI » 21 h. ou ASP EDI (300 h)

Et aussi, vous devez justifier ...

Pour les Psychologues - DU AUTISME/DU ABA (120 h minimum) ou Titre TCC (147 h minimum) et une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) auprès d'autistes d'au minimum 1 an

Pour les Orthophonistes, Ergothérapeutes, Psychomotriciens - DU AUTISME, ou DU ABA (120 h minimum) et une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) auprès d'autistes de minimum 3 ans

Pour les Educateurs Spécialisés - ASP EDI (300 h) et une pratique professionnelle institutionnelle auprès d'autistes d'au minimum 5 ans

Vous devez joindre obligatoirement à votre demande d'inscription

- CV complet + copies de tous les titres/diplômes/attestations mentionnés + Lettre de motivation

- Des extraits vidéos d'évaluations informelles (30 minutes maximum relatives à 2/3 personnes TSA) et/ou des grilles complétées des évaluations + le PPI portant sur 2 domaines d'intervention dont la communication, pour chaque personne TSA, favorisent l'accès à l'EDIAC.

Les demandes d'inscription à l'EDIAC sont étudiées par le Conseil Scientifique. La sélection des candidats : au regard de pré-requis (formations suivies et mise en œuvre des connaissances actualisées).

Déroulement du parcours EDIAC 2018 : Vous participez à l'ensemble des formations en tant que formateur- stagiaire

A l'issue de chaque session théorique suivie, le stagiaire :

- dans les 2 mois : adresse sa présentation power point portant sur le contenu suivi

- dans les 6 mois : après aval du formateur responsable, débute son activité de formateur au sein d'EDI (rémunérée) pour un nombre d'heures de formation équivalent à trois fois le nombre d'heures suivies (exemple stage 35 h. x 3 = 105 h. de formation dues à l'organisme).

Stage de base

F 1 ou F 2 - 35 heures

Stage d'approfondissement

F 5 - 42 heures

F 26 - 21 heures

F 15 - 42 heures intra - F 15 (21 h) en tant que stagiaire formateur. Une seconde formation F 15 (21 h) en tant que doublure-formateur (selon l'évaluation du formateur) responsable du groupe et du compte rendu, sous la supervision du formateur.

Durée de la Formation : 140 heures, soit 20 jours

(Possibilité d'échelonner l'ensemble du parcours EDIAC sur 2 ans)

Droits d'inscription EDIAC : 250.00 € (frais de déplacement, hébergement et repas à la charge du stagiaire)

Une participation partielle du stagiaire au parcours ou une rupture d'engagement à l'EDIAC entraîne la perte du tarif préférentiel de 250 € et l'application des droits d'inscription au tarif de 120 euros /jour pour les stages théoriques* et 197 euros /jour, pour les stages pratiques** au prorata du nombre de jours suivis dans le cadre de l'EDIAC.

*960 euros + **2 364 euros = Total 20 jours soit 3 324.00 euros

La totalité des droits d'inscription, 250 euros, restent acquis à EDI FORMATION pour frais de dossier.

Rejoignez notre équipe de formateurs

